



LE PETIT SERVERETTOIS

Juin 2026 - année 12 - n°25

« Plutôt que de
penser à ce que tu
n'as pas, pense à ce
que tu peux faire
avec ce que tu as. »

Ernest Hemingway



Cher Serverettois, Chère Serverettoise,

Suite aux élections municipales, je suis heureuse
de vous retrouver, et tiens à vous remercier de
nous avoir renouvelé votre confiance.

Comme annoncé, nous allons continuer à nous investir pour notre
Commune, améliorer notre cadre et notre qualité de vie, entreprendre
et poursuivre nos projets, tout en assurant toujours
la maîtrise de notre budget communal.

Dans la continuité de nos actions, le Petit Serverettois a toute sa place pour
vous informer et vous laisser la parole.

Dans ces pages, votre nouvelle équipe municipale vous sera présentée.
Un point sera fait sur les opérations en cours, avec une attention particulière
sur la labellisation « Villes et Villages Fleuris »
et la venue du jury régional en juillet.

Toutes les dates importantes de notre vie locale vous seront communiquées.

Tous les Elus du Conseil Municipal se joignent à moi
pour vous souhaiter un très bel été.

A bientôt !
Séverine Cornut



Election municipale

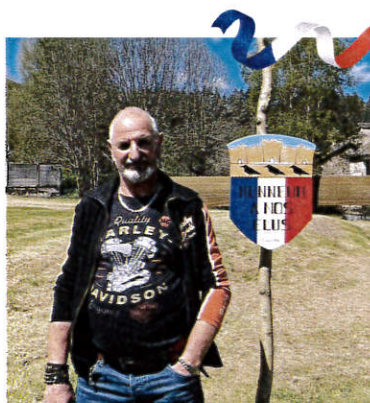


Mme CORNUT Séverine,
MAIRE

Le 15 mars dernier se tenait le tour unique des élections municipales dans des conditions d'élection inédites dans les communes de moins de 1 000 habitants. Les élections municipales de 2026 ont donc été organisées pour la première fois selon les modalités du scrutin de liste paritaire proportionnel, c'est à dire présentation des candidatures sous forme de liste bloquée et composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Malgré l'impossibilité de panachage (au risque de voir son bulletin compter pour nul), les Serverettois se sont déplacés pour élire le nouveau conseil. Sur 210 personnes inscrites, 146 ont voté et nous comptons 13 bulletins blancs et 26 nuls. Les résultats de ce vote ont permis d'élire la liste « Serverette à venir » au premier tour.



Mme BAFFIE Aurélie,
1ère Adjointe



M. CHAUVET Daniel,
2ème Adjoint



Mme BERNARD Marie-Line,
3ème Adjointe

L'installation du Conseil Municipal avait lieu le 20 mars avec l'élection du Maire et des Adjoints, sous la présidence de M. Jean Rouvière, doyen du Conseil :

- Mme Séverine CORNUT, Maire
- Mme Aurélie BAFFIE, 1ère Adjoint, déléguée aux Finances, Communication et numérique, Tourisme, Patrimoine et Associatif
- M. Daniel CHAUVET, 2ème Adjoint, délégué aux Finances, Travaux, Equipements et matériels communaux et AEP, Gestion du personnel technique, Représentativité commission sécurité ERP
- Mme Marie-Line BERNARD, 3ème Adjoint, déléguée aux Finances, Commerces et services, Archives.



M. BASTIDE
Francis



Mme FLOURY
Anna



Mme GELY
Nadine



Mme MARTEL
Odile



M. PEYRATOUT
Pierre



M. ROUVIERE
Jean



M. VERNHET
Jean-Christophe

Madame le Maire, une fois élue, ne manquait pas d'exprimer sa gratitude envers les administrés serverettois pour cette marque de confiance renouvelée et remerciait les conseillers sortants Mme Roselyne Vidal, Mrs Olivier Condon, Paul Le Moal-Galinski et Stéphane Paulet pour le mandat partagé. L'équipe municipale est à ce jour en place, au travail et heureuse de pouvoir être utile dans l'amélioration de notre quotidien et la réalisation des projets communaux proposés.



Secrétariat de mairie

MAIRIE

3, rue Royale -
48700 SERVERETTE
Tél : 04 66 48 30 36

E-mail:

mairie.serverette@gmail.com

Site internet :

www.serverette.fr

HORAIRES

MARDI = 10h00 à 12h00

JEUDI = 15h00 à 17h00

Agence Postale et Bibliothèque Communale

MAIRIE

3, rue Royale - 48700
SERVERETTE
Tél : 04 66 48 30 36

E-mail:

[biblio-municipale-
serverette@outlook.fr](mailto:biblio-municipale-serverette@outlook.fr)

HORAIRES

LUNDI = 8h30 à 12h00

MERCREDI = 9h00 à 12h00 et
14h30 à 18h30

SAMEDI = 8h30 à 12h00

Lotissement

« La quintaine »

La vente des terrains
viabilisés se poursuit au prix
de **20€ le m²**.

Il reste actuellement 2 lots à
vendre:

- Lot n°2 = 600 m²

- Lot n°3 = 576 m²



RECENSEMENT et « DEFENSE + »



Une nouvelle application pour les jeunes est mise en place (elle remplace majdc.fr), il s'agit de « DEFENSE + ».

Dès votre recensement, qui est obligatoire en mairie dans l'année de vos seize ans, vous pouvez la télécharger immédiatement (grâce au QR Code).

Cette application vous donnera toutes les informations sur les différentes étapes de votre parcours, depuis votre recensement jusqu'à vos 25 ans. Vous pourrez gérer votre JDC = Journée Défense et Citoyenneté, vos données et vos documents depuis votre profil. Vous aurez également accès à des informations sur les diverses formes d'engagements et les opportunités au sein de la communauté de défense.

FAUX COMPTE FACEBOOK

La gendarmerie nationale appelle à votre vigilance face à une recrudescence de faux comptes Facebook de préfectures (dont celle de la Lozère) proposant aux usagers de réaliser des démarches administratives (cartes grises, titres d'identité, permis de conduire, etc.) contre paiement.

Les victimes sont orientées vers des échanges via WhatsApp, avec des numéros souvent dissimulés derrière des services de téléphonie en ligne (VoIP), rendant les auteurs difficiles à identifier.

Dans ce contexte, le bureau de la représentation de l'Etat nous invite à sensibiliser largement les usagers, en particulier les publics les plus vulnérables ou éloignés du numérique.

Aussi, sachez que:

- les démarches administratives officielles doivent être effectuées via des sites institutionnels (notamment en gouv.fr).

- l'administration ne sollicite pas les usagers via WhatsApp pour finaliser une procédure.

En cas de doute ou de signalement, vous pouvez vous orienter vers la police, la gendarmerie ou la plateforme officielle :

www.cybermalveillance.gouv.fr

Ce printemps, la commission Tourisme du Conseil départemental, a dévoilé le nouveau site et l'application Lozère Outdoor, plateforme de référence à destination des pratiquants d'activités de pleine nature. Ce nouveau service remplace les sites Lozere Trail Nature et rando.lozere.fr. La Lozère est un territoire d'exception pour ces pratiques, dans une diversité de paysages incroyables. Sur lozereoutdoor.fr comme sur l'appli à télécharger sur votre smartphone, vous trouverez toutes les activités à pratiquer en Lozère, avec une interface été et hiver.

PASS' LOZERE

Le Pass'Lozère est le bon plan qui vous fait bénéficier de tarifs préférentiels tout au long de l'année chez plus de 60 prestataires !

Il est gratuit, valable 1 an à compter de sa première utilisation.

N'attendez plus, préparez vos prochaines sorties en Lozère grâce au Pass'Lozère !

Accès direct au site
via ce QR Code



OU télécharger
l'application mobile !



DÉJECTIONS CANINES ET ABOIEMENTS

Même en zone rurale, pour éviter des désagréments visuels, olfactifs et sanitaires, les crottes de chien sont interdites sur les trottoirs, les voies publiques, les espaces verts et de jeux publics réservés aux enfants.

Chaque propriétaire de chien doit inculquer à son animal des notions de propreté. En d'autres termes, il doit lui apprendre à déposer systématiquement ses crottes dans le caniveau et non sur le trottoir. Si un passant glisse malencontreusement sur la crotte de votre chien et se fait mal, votre responsabilité civile en tant que propriétaire de l'animal est engagée.

Pour un propriétaire de chien qui se respecte, le ramassage des déjections de son animal doit être un réflexe à adopter tout simplement par civisme.



L'aboiement du chien de votre voisin en journée n'est pas interdit par la loi, en tant que tel, vous devez donc faire preuve d'un peu de tolérance.

Cependant, l'article R1334-31 du Code de la Santé Publique dispose que le propriétaire du chien est responsable de la nuisance sonore en cas d'aboiements intempestifs. Durée, répétition, intensité, un seul de ces critères suffit pour prendre des mesures contre les aboiements du chien de votre voisin, à partir du moment où son propriétaire a conscience du trouble qu'il engendre et qu'il ne prend aucune mesure pour y remédier.

Toutefois, toutes mesures et solutions pour le bien-vivre ensemble de tous, n'auront qu'un effet mitigé si elles ne sont pas accompagnées par la bonne volonté des propriétaires de chiens.

TRANSPORT SCOLAIRE

En Occitanie, le transport scolaire régional est

GRATUIT

selon les conditions prévues par le règlement.



Transport scolaire régional :

INSCRIPTIONS

du lundi 15 juin au vendredi 31 juillet 2026

La carte de transport permet :

- un accès au transport scolaire,
- de voyager en illimité, tout au long de l'année scolaire, sur les cars du réseau liO.

Service financé par
la Région Occitanie



Informations et inscriptions sur
liO-occitanie.fr



OBLIGATIONS LEGALES DE DEBROUSSAILLEMENT

Dans le contexte climatique que connaît notre département, le risque de feu de forêt et de végétation revêt aujourd'hui un enjeu de sécurité majeur.

Face aux feux de forêt, soyons vigilants.

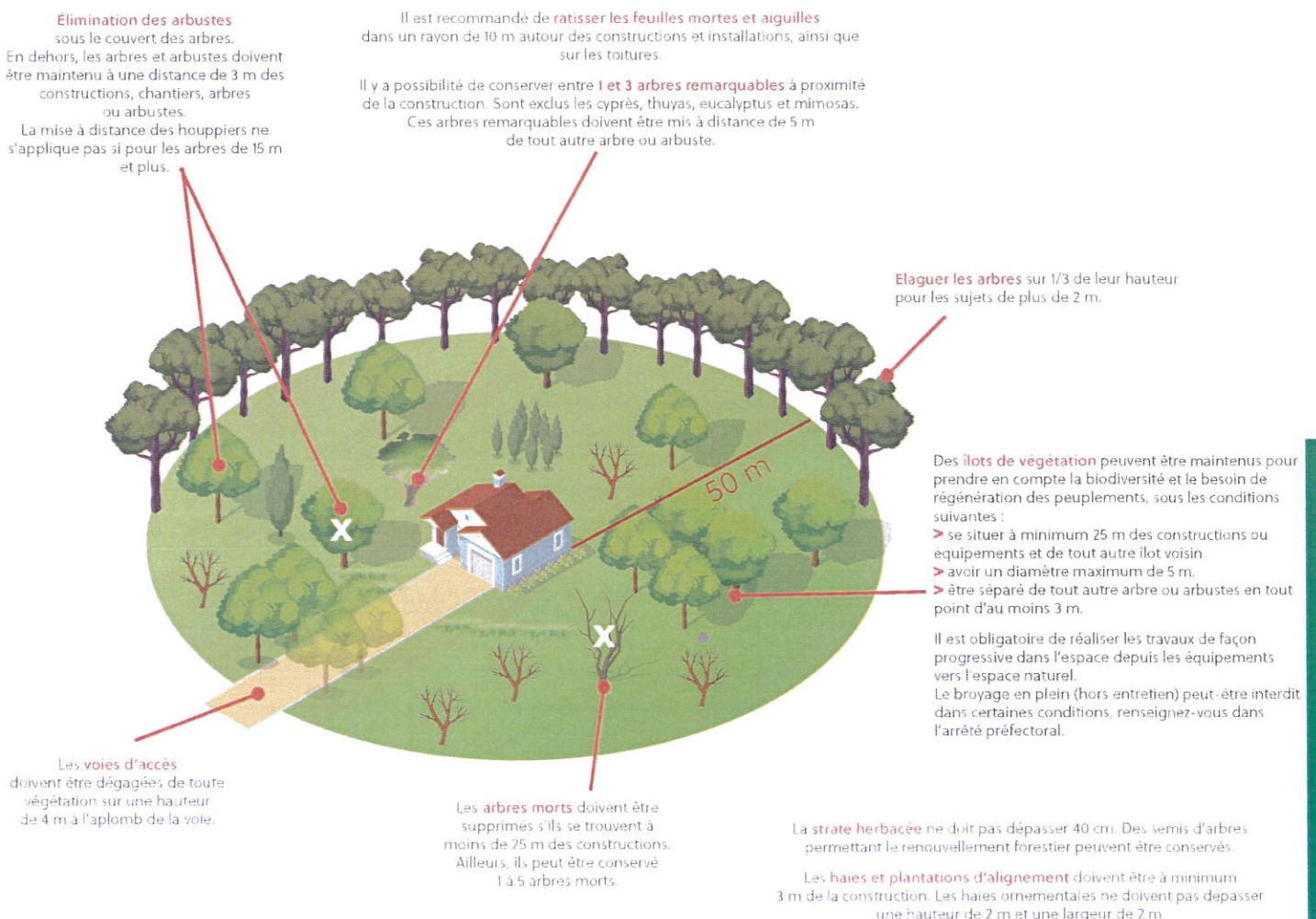
Soyons solidaires et réactifs pour que nos territoires ne soient plus les victimes de catastrophes humaines, économiques et écologiques, qui laissent trop de traces et mettent en péril nos richesses et notre attractivité.

Le débroussaillage est une obligation légale et le moyen le plus efficace pour :

- Protéger les personnes et les biens d'un feu venant de l'espace naturel,
- Protéger les massifs forestiers d'un feu partant des abords d'une habitation.

En Lozère, un nouvel arrêté du 08 octobre 2025 sur les OLD = Obligations Légales de Débroussaillage a été pris par la Préfecture en lien avec les évolutions de la loi de juillet 2023.

Il s'agit maintenant d'appréhender la nouvelle réglementation relative aux obligations légales de débroussaillage, et savoir pourquoi et comment les réaliser, sachant que le printemps est la dernière période favorable pour que chacun réalise ses OLD avant les contrôles estivaux.



Info AEP

Côté Assainissement

Une fois encore nous attirons votre vigilance sur la nécessité de faire attention à ce qui passe dans vos toilettes.

En effet, tout ce que vous jetez dans votre égout, arrive à notre station d'épuration, dans le dégrilleur. Ce matériel sert à piéger les matières volumineuses et les déchets contenus dans les eaux usées afin de protéger les équipements sensibles et d'assurer le bon fonctionnement de notre installation de traitement des eaux. Il constitue la première étape du prétraitement. Les eaux usées passent à travers une grille dont les barreaux retiennent les déchets solides. Le nettoyage de la grille est assuré manuellement par notre agent technique, qui est en charge ensuite de l'évacuation des déchets.

Il se trouve qu'en effectuant le nettoyage de ce dégrilleur, Guillaume trouve de plus en plus régulièrement des déchets qui n'ont pas leur place dans nos égouts : des serpillères, des couches, des lingettes, des serviettes hygiéniques, des vêtements, des lunettes... Certains de ces objets peuvent nous échapper maladroitement, pour les autres... ?

Les plus petits débris ne sont malheureusement pas arrêtés par le dégrilleur et partent directement dans les membranes de filtration risquant de les abîmer et entraînant des dysfonctionnements de notre station d'épuration.

Aussi, afin d'optimiser son fonctionnement et de pérenniser sa longévité, il vous est demandé de faire attention à ce que vous jetez dans vos toilettes ! Merci.



Côté Eau Potable

Comme chaque année, Anne ou Guillaume passeront relever vos compteurs d'eau. Pour ceux qui ne pourront-être présents et ne possèdent pas de boîtes aux lettres, notamment certaines maisons secondaires, vous trouverez ci-joint le coupon de relevé des compteurs d'eau potable, à remplir et à rapporter en mairie svp.



NOUVEAUTE

Cette année, vous devriez recevoir vos factures AEP dématérialisées, directement sur le site impot.gouv.fr

SERVERETTE - EAU et ASSAINISSEMENT

Date du relevé ____/____/____

RELEVÉ DE COMPTEUR

Date de dépôt de ____/____/____

INDEX :

EXPÉDITEUR

M _____
Compteur N° : _____

AVIS DE PASSAGE

de l'agent releveur

L'index de votre compteur n'a pu être relevé à ce jour ____/____/____ du fait de votre absence. Nous vous serions reconnaissants, dans l'intérêt d'une facturation normale de vos consommations aux conditions tarifaires actuelles, de nous retourner dans les plus brefs délais le présent document de relevé d'index.

Merci d'indiquer :

- l'index relevé sur votre compteur d'eau,
- la date du relevé
- vos coordonnées (nom, adresse du logement et coordonnées téléphoniques ou mail).

LABELLISATION

« VILLES ET VILLAGES FLEURIS »

Afin de poursuivre l'amélioration de notre cadre de vie à Serverette et de réunir ses habitants, les plantations ont repris avec le printemps. Le 25 avril, sous un soleil radieux, désherbage et paillage reprenaient au Plô, ainsi que la plantation de cotonéasters afin de couvrir une partie du talus des escaliers du pont Soubeyran. De la vigne rouge grimpante était aussi repiquée sur le parking de la salle polyvalente afin de masquer les barrières peu esthétiques.



Profitant de la présence de tous et d'une pause bien méritée, le label « Site-vitrine » était posé sur l'aire de compostage partagée, et le compost mûré utilisé pour nos plantations.



Le 06 mai, Sandrine du Département et Nicolas du CAUE revenaient nous voir afin de nous aider à finaliser le circuit de visite et d'échanger sur notre projet de présentation à rendre pour le 1er juin.



Malgré la chaleur, de nombreux Serverettois étaient présents le 23 mai et les dernières plantations reprenaient de plus belles, en petits groupes, sur différents espaces du village : place du Marché, au city, au Barry, aux Remparts et Vieux Remparts..., afin de finaliser nos massifs.



En parallèle, l'agence d'attractivité et de développement d'Occitanie "AD'OCC" nous informait du passage du jury régional "Villes et Villages Fleuris" dans notre commune cet été 2026 pour la visite d'évaluation en vue de l'obtention de la 1ère fleur. La date de visite est fixée au 6 juillet 2026 à 15h30 et sera réalisée par la Commission municipale "Villes et Villages Fleuris".

Toute la municipalité compte sur vous pour entretenir et embellir vos devant de porte, et surtout pour les garder propre, sans déchets ou encombrants déposés dans nos rues. Merci à tous.



Du côté de notre agent technique, déneigement, balayage des rues et routes, fauche se succédaient au fil des saisons.



TRAVAUX



Des coupes d'eau étaient réalisées au niveau des chemins de la forêt de la Rouvière pour éviter que l'eau de pluie ne s'écoule sur la RD2, créant des plaques de gel.



Le nettoyage de la station d'épuration avait lieu, ainsi que des travaux pour déboucher les égouts.



Des travaux de réparation du pluvial des escaliers du chemin du pont Soubeyran ont également été réalisés, un drain cassé provoquait une fuite, creusant et déstabilisant ce chemin.



Le monument aux Morts bénéficiait d'un nettoyage bien mérité pour lui redonner sa splendeur avant les commémorations.

AVANT



APRES





Guillaume a participé aux plantations effectuées dans le cadre de Villes et Villages Fleuris, en préparant les terrains, récupérant les matériaux et plantant notamment les arbres au niveau du lotissement la Quintaine.

Il a installé pour l'été, avec l'aide d'élus et de bénévoles, un nouveau barnum, qui fait partie des premiers investissements que la municipalité en place a réalisés, avec l'achat de petits mobiliers pour la salle polyvalente.



Il a également réalisé des bancs en pierre de granit positionnés au niveau de la place du Roc dèl Castel Vièlh.



Les réunions de chantier continuaient autour de ce projet. Alors que le lierre a été évacué, les murs en pierre construits en attente des parterres de fleurs, l'éclairage vient d'être posé et va permettre aux amateurs de pétanque d'utiliser ce lieu avant la reprise des travaux en septembre (finalisation des trottoirs et pose d'un belvédère).



Vie MUNICIPALE

COMMEMORATION



La fin de la guerre d'Algérie était célébrée cette année le dimanche 22 mars sous la grisaille.

Devant le monument aux Morts nettoyé par notre agent technique afin que son granit et les noms de nos Soldats retrouvent toute leur beauté, Porte-drapeau et Anciens d'Algérie, Sapeurs-Pompiers, Elus et Administrés étaient réunis pour honorer tous ceux qui avaient combattus pour notre patrie.

Un verre de l'amitié clôturait cette cérémonie du 19 mars à la salle polyvalente.



C'est sous un beau soleil printanier que se déroulaient les commémorations du 8 mai, devant le monument aux Morts et devant la stèle du soldat Jacquemont.

Au son du clairon de Jérôme et des couleurs tricolores portées par Marcel, les cérémonies suivaient leurs cours et les gerbes étaient déposées par Séverine Cornut, accompagnée de Bernard Bestion. Madame le Maire finissait avec un salut aux troupes plein d'émotions car il s'agissait de la dernière cérémonie officielle d'Yves Charbonnel en tant que chef de Centre d'Incendie et de Secours de Serverette.

Un remerciement particulier lui était adressé pour sa présence constante aux cérémonies de la Commune.



Le Conseil Municipal avait choisi d'offrir un apéritif dînatoire à la population à cette occasion.

L'arbre des élus, planté le mois précédent à la Quintaine, était orné d'une plaque honorifique aux Elus, tandis que Madame le Maire, entourée des Conseillers Municipaux, remerciait à nouveau l'ensemble des administrés pour leur confiance et leur soutien lors des élections du 15 mars.

Ce moment sympathique et convivial permettait à tous de se retrouver et terminait chaleureusement cette journée.

SERVICES

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Collectionneurs de pièces, amateurs du « Seigneur des Anneaux », curieux ou intéressés, si vous souhaitez faire un cadeau ou vous faire plaisir..., venez découvrir dans notre Agence Postale Communale la dernière monnaie en édition limitée, et profiter des autres services ou offres proposés.



"CAFE-TRICOT"

Encore de beaux moments passés pendant quelques après-midi...

Du fil, des aiguilles, des jeux de cartes, gâteaux, cafés et bonne humeur ont suffi à nous régaler.



Vous retrouverez dans le calendrier en dernière page du journal, les dates prévues pour les animations de la bibiothèque communale.

Avec Marie-Line, nous vous souhaitons un été ensoleillé et de belles vacances!



Vie LOCALE

CARNAVAL

L'association Escapade et le Foyer de vie Sainte Angèle ont organisé, mardi 17 Mars, une après-midi festive placée sous le signe du carnaval et de la convivialité à Serverette.

A cette occasion, près de 90 personnes, venues de différents établissements médico-sociaux du territoire, avaient répondu à l'invitation. Déguisements colorés, musique entraînante et bonne humeur étaient au rendez-vous pour cette animation très appréciée des personnes présentes. Les participants se sont amusés au rythme de la musique, créant de beaux échanges entre les différents établissements. Les organisateurs se réjouissent du succès de cette journée, qui illustre une nouvelle fois, l'importance de ces temps festifs favorisant le lien social, la rencontre et la convivialité.



OPERATION BOL DE RIZ

Le Foyer de vie et le Foyer d'accueil médicalisé Sainte Angèle ont organisé le vendredi 30 Avril une belle opération solidaire autour du traditionnel "bol de riz". Un moment de partage qui a réuni résidents, professionnels, bénévoles du Secours catholique ainsi que plusieurs habitants du village.

Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, les participants se sont retrouvés autour d'un repas simple mais symbolique, placé sous le signe de la solidarité et de l'entraide. Cette initiative avait pour objectif de sensibiliser chacun aux valeurs de partage tout en soutenant les actions menées par le Secours catholique auprès des personnes en difficulté.

Les résidents du FAM ont pris part activement à l'organisation de ce repas, heureux de pouvoir accueillir les invités et participer à cette action citoyenne.



JOURNEE PETANQUE

Le mardi 26 Mai, par une belle après-midi ensoleillée, s'est déroulé le tournoi de pétanque organisé par l'association ESCAPADE et le foyer de vie Sainte Angèle. Convivialité et compétition sur la place du Plô.

Cette manifestation a permis à une cinquantaine de résidents, venus de six établissements sociaux lozériens, de venir "taquiner" la boule dans une ambiance conviviale et festive. Ce rassemblement s'est déroulé sur la

superbe place du Plô, gentiment mise à disposition par la mairie de Serverette.

Les vainqueurs à l'honneur !

Ce petit concours a été brillamment remporté par une équipe de l'EATU de Marvejols. Cette après-midi s'est terminée par une petite collation, bienvenue avec la chaleur du jour. Un grand bravo à tous les participants, ainsi qu'aux personnes qui ont participé au bon déroulement de la journée.



Bonjour à tous,

2026 a commencé avec le froid et la neige, mais à Serverette, nous gardons le coeur chaud.



La 1ère manifestation de l'année s'est déroulée le 22 février avec de la convivialité, de la musique, des déguisements, des rires et ... des crêpes. Nous remercions l'ensemble des participants.

Nous espérons que le calendrier des manifestations verra arriver à Serverette une vague de touristes, des voisins mais surtout des serverettois.

- 24 mai : Salon du livre, de l'artisanat et Vide-grenier

Quelle journée! Une journée comme on les aime...

Un salon du livre et de l'artisanat placé sous le soleil et la chaleur, on en rêvait.

Au rendez-vous, des auteurs, des artisans, des expositions de photos et de tableaux, des commerçants, le vide-grenier et ... la paëlla.

Une tombola a été organisée afin de récolter des fonds pour la restauration de la chapelette. Une bonne action pour notre village et une super journée clôturée par le tirage de cette tombola qui a fait 10 heureux gagants.

Un grand merci à tous les participants, mais aussi et surtout aux serverettois et serverettoises qui sont venus partager ce moment avec nous ainsi qu'à toute l'équipe qui a oeuvré pour que cette manifestation soit une réussite.

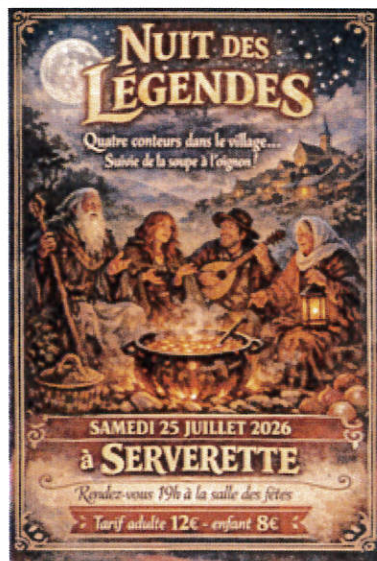
- 29 mai : Chorale Chabanilles à l'Église St Jean

Une très sympathique chorale, avec des chants d'hier, d'ici et de là-bas, un groupe d'amis qui nous a enchanté. Un tonnerre d'applaudissement pour clôturer cette excellente soirée.



Vous retrouverez toutes les dates de nos manifestations estivales dans le calendrier édité à la fin du journal communal.

D'autres animations verront sûrement le jour dans l'année (en cours de réflexion) et surtout, n'hésitez pas à nous communiquer vos idées.



Les visites du village restent toujours d'actualité:

Jeudi matin 10 h, sur RÉSERVATION, " La nécropole de Cagnot ", rdv place de la mairie.

Mardi matin 10h visite du village, rdv devant l'épicerie.

Renseignements et réservations : 06.82.30.26.70.

Vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas, nous avons besoin de vous pour continuer à animer le village, récolter des fonds pour restaurer notre beau patrimoine.

Bel été à tous!

La tambouille

DE SERVERETTE

16

LA
GRILLE
DE
PIERRE

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1															
2															
3															
4															
5															
6															
7															
8															
9															
10															
11															
12															
13															
14															
15															

Horizontalement

1. Ne doit pas apprécier d'habiter la rue Royale de Serverette.
2. Fait du neuf avec du vieux. - Conjonction. - Réduction d'étang.
3. Dompteur. - Direction.
4. Fièvre. - Amateur de lentilles.
5. Phase de lune. - Slamée en désordre. - Mauvais trocs.
6. A mené ses éléphants jusqu'à Rome. - Toile médiocre.
7. Programme pour s'envoyer en l'air - Plus que tièdes.
8. Avec La, a aussi terrorisé Serverette (3 mots).
9. Crucial. - Préparation militaire. - Rouge, mais pas chez nous.
10. Titane. - Sorties de l'école. - Un radeau fortement chamboulé.
11. La moitié d'Igor. - Cochon ou sanglier. - Fin de halte. - Pronom.
12. Cardinaux. - Ancien poème. - Fournisseurs d'édredons.
13. Aimé de C. François pour toujours. - Fragments de tasses. Axe.
14. Producteurs de sirop. - Papier carbone.
15. Tiré de la mer. - En Lozère les pins le sont.

Verticalement

1. Absences de cultures.
2. Politique économique de Lénine. - Lèche. - Résultat du 1 vertical.
3. Accepte. - Négation de nos voisins. - Semblable.
4. Ravis. - Quartiers de noblesse.
5. Pronom. - Attaque la vigne. - Club sportif.
6. Décapsuleur.
7. La queue du koala. - Gallium. - Fiancée de Donald.
8. Fraternel. - Une grand-mère qui monte.
9. Cours d'eau des près. - Résume une vie. - Unité de rayonnement.
10. Né. - Quoique bien petite, a sa rue à Serverette.
11. Interjection. - Blessés.
12. Reprise. - Saillant d'une fortification.
13. Note. - Mauvais soldat. - Symbole chimique.
14. La plus corse des villes corses. - Ville de Paris.
15. Femmes rangées. - Accusés de réchauffement climatique.

Où suis-je ?

La photo proposée dans notre précédent numéro était celle-ci



Avec cette photo prise de plus loin on peut reconnaître à l'entrée nord de Serverette, la maison de Christine et Roland Gauzy (anciennement l'auberge Les Amarines) avec cette jolie girouette avec les trois corbeaux emblème du village.



Pour cette édition, nous vous demandons si vous avez déjà remarqué ce très joli puit en pierre de taille et si vous savez où il se cache.



Mobi Santé : tous les 1er mardis du mois

Tel : 05 61 36 39 22 (sauf en août)

Service de garde Médecin.

Tel : 116 117



Kinésithérapeute : ESPAGNAC Lisa

Tel : 07 86 77 33 95



Taxi NEGRON

Tel : 06 80 73 77 71



IDE à domicile : DUMAS Jacqueline

Tel : 04 66 48 31 80

15
SAMU

17
POLICE SECOURS

18
SAPEURS-POMPIERS

112
NUMÉRO D'URGENCE
EUROPÉEN

114
NUMÉRO D'URGENCE POUR
LES PERSONNES SOURDES
ET MALENTENDANTES

EPICERIE MULTI-SERVICES

Tel : 06 59 53 97 62



**BAR / RESTAURANT
"CAFÉ LAROCHE"**

Tel : 04 66 48 30 65

**CHAMBRE D'HÔTES
"LA BONNE FRANQUETTE"**

Tel : 06 98 99 87 05



**DEPÔT / VENTE
"PAUSE GRENIER"**

Tel : 07 49 22 43 14



Responsable de publication et de communication : la Commission Communication
Equipe de rédaction : Séverine Cornut, Aurélie Baffie, Marie-Line Bernard,
Anna Floury, Nadine Gély, Odile Martel, Pierre Peyratout et de nombreux serverettois.



Manifestations

À VENIR

J U I N

Vendredi 19 : Cérémonie de passation de commandement du Centre d'Incendie et de Secours, à 18h, place de la mairie - Ouvert à tous.

Samedi 27 : Fête votive de la Saint Jean, à la Quintaine avec le feu de la Saint Jean à partir de 22h. Buvette, planches apéritives (fromage ou charcuterie) sur réservation en mairie ou à l'épicerie.

J U I L L E T

Samedi 11 : Concert de la chorale Quissac Gospel, à l'Eglise Saint Jean organisé par l'asso Patrimoine et Traditions.

Dimanche 19 : Concert Samba et repas brésilien, à partir de 17h à la Quintaine organisé par l'asso Sur le Qui-Vive.

Samedi 25 : 6ème édition de la "Nuit des Légendes", à 20h, départ salle polyvalente, organisée par l'asso Patrimoine et Traditions.

A O Û T

Samedi 1er : Journée champêtre, à partir de 10h à la Quintaine, suivie de la traditionnelle rencontre Serverettois/Estivants à partir de 18h30.

Dimanche 2 : Traditionnel vide-grenier, de 8h à 18h sur la Rue Royale, organisé par l'asso Patrimoine et Traditions.

Jeudi 15 : " Faîtes des Jeux " avec la participation de l'asso Lozèreplay, sur la place de la mairie, organisé par Patrimoine et Traditions. **Le soir**, illuminations du village et feu d'artifice en soirée.

Samedi 22 : Inauguration des nouvelles plaques de " la Fontanelle " et " portail de Moto " suivie d'un apéritif ouvert à tous, organisés par l'asso Patrimoine et Traditions.

S E P T E M B R E

Samedi 19 : " Café-Tricot " de 14h30 à 17h, à la salle polyvalente, organisé par Anne et Marie-Line pour la bibliothèque municipale.

Dimanche 20 : Journées du Patrimoine.

O C T O B R E

Samedi 17 : " Café-Tricot " de 14h30 à 17h à la salle polyvalente, organisé par Anne et Marie-Line pour la bibliothèque municipale.

N O V E M B R E

Vendredi 6 : Projection du film " 700 requins dans la nuit " de Luc Marescot, organisé par Anne et Marie-Line en partenariat avec la médiathèque départementale.

Samedi 14 : " Café-Tricot " de 14h30 à 17h en salle polyvalente, organisé par Anne et Marie-Line pour la bibliothèque municipale.

C E T É T É

VISITES organisées par l'asso Patrimoine et Traditions, renseignements et réservations :
06.82.30.26.70.

- "La nécropole de Cagnot" le jeudi matin, 10 h, sur RÉSERVATION, rdv place de la mairie.
- Le village, le mardi matin, 10h, rdv devant l'épicerie.